Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Pierre Latulippe

Date: 2025-12-28

C'est depuis 2013, soit depuis que la population de Lac-Mégantic a subi cette effroyable tragédie ferroviaire que je suis en faveur de la construction d'une voie de contournement ferroviaire qui permettra de sortir le train du centre ville de Lac-Mégantic. Plus spécifiquement parce que nous retrouvons toujours la **courbe prononcée de la voie ferrée** au centre-ville, celle-ci au bas de la **seconde plus importante dénivellation** de la voie ferrée au Canada. Le risque est toujours imminent.

Ayant été conseillé municipal à Lac-Mégantic de 2015 à 2017, j'ai été au fait, au tout début du projet, de l'analyse préliminaire ayant été réalisée, qui suggérait 3 scénarios de voie de contournement de la voie ferrée en plus de l'analyse d'un scénario additionnel prévoyant le statut quo amélioré. Un comité restreint formé des maires de Lac-Mégantic, Nantes et de Frontenac en postes à ce moment, accompagnés de certains professionnels, entre autres de la firme Aecom, ont réalisé à ce moment une analyse de faisabilité préliminaire de chacun des scénarios. Les résultats ont ensuite été présentés à la population alors que le tracé actuel de 12.5 kilomètres était déjà, à ce moment, identifié comme étant le plus favorable.

On doit être empathique envers plusieurs personnes qui s'opposent au présent projet. En effet, plusieurs d'entre elles craignent à raison, de subir les conséquences de ce projet et c'est pourquoi plusieurs mesures d'atténuation ont déjà été prévues au projet afin de les soutenir. Concernant les craintes au sujet de l'eau potable, pour ma part, je suis d'avis qu'il faut faire confiance aux experts qui ont analysé le scénario tout en réalisant un travail sérieux en regard des risques associés. Toutefois, afin de bien soutenir les propriétaires qui craignent un possible impact concernant leurs puits et de la potentielle diminution de l'accessibilité à l'eau potable, on doit être rigoureux à cet égard afin de les sécuriser. À cet effet, on sait que des discussions ont été tenues avec les trois maires actuels de Lac-Mégantic, Nantes et Frontenac, afin de prévoir un fonds monétaire significatif visant à soutenir les propriétaires qui pourraient vivre des difficultés avec leurs puits, pendant et suite aux travaux. Il est impératif que cet

important fonds financiers soit constitué et qu'un suivi en ce sens soit fait par un comité local qui assurera des mesures concrètes et rapides en cas de problèmes.

Certains mentionnent que la voie de contournement doit être réalisée mais qu'un autre tracé devrait être envisagé. Sur la base de l'analyse préliminaire comprenant différents scénarios qui a été réalisée en tout début de projet, il apparaît clairement que le tracé retenu est le meilleur alors qu'aucun autre scénario moins couteux ou plus simple, comportant moins de défis à rencontrer ne peut être envisagé.

De nombreuses vies ont été brisées lors de la tragédie du 6 juillet 2013 et plusieurs peinent encore à s'en remettre. J'ai également perdu des membres de ma famille, plusieurs proches et connaissances. comme c'est le cas pour une majorité de citoyens. Au cours des mois et des premières années de la tragédie, il y avait un consensus large à l'effet que la construction d'une voie de contournement devait nécessairement être réalisée. Je me souviens comme il faisait chaud au coeur d'entendre que toutes les municipalités de la MRC, même Nantes et Frontenac, nous soutenaient afin de sortir ce train du centre-ville. Cette solidarité faisait tellement de bien! Il est très malheureux que 12 ans plus tard on en soit rendu là, cette longue période ayant contribué à la discorde actuelle. Malgré les douze années écoulées depuis cette effroyable tragédie, on doit se souvenir de l'ampleur de ce désastre, de la douleur vécue par plusieurs à ce moment et toujours présente chez un important pourcentage de notre population, tel qu'un récent sondage réalisé par la santé publique vient de le démontrer.

Contrairement à une époque lointaine, les trains qui circulent encore sous nos yeux transportent régulièrement des matières dangereuses et toxiques. Ces trains sont de plus en plus longs, ayant déjà compté un convoi comprenant jusqu'à 175 wagons. Ceux-ci sont également plus hauts, donc plus versants. Nous avons le devoir d'assurer la sécurité de notre population et des futures générations à venir. Actuellement le train circule dans la ville à une vitesse réduite de 10 milles à l'heure, ce qui est bien. Il n'y a aucun doute que cette vitesse réduite déplaît aux dirigeants de CPKC et on ne pourra jamais être assurés que cette vitesse réduite sera maintenu au fil des prochaines années et décennies alors que les acteurs changeront. La **pente et la courbe** au centre ville seront toutefois toujours là si les bonnes décisions ne sont pas mises de l'avant avec la voie de contournement.

Une telle tragédie ne doit plus jamais se reproduire, nous avons aujourd'hui la responsabilité de nous en assurer!

Pierre Latulippe